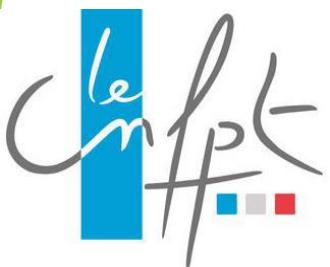


L'environnement territorial

Formation d'intégration catégorie C



Formatrice : Patricia LAINÉ

SOMMAIRE JOUR 2

1- Petit jeu de questions/réponses: qu'avez-vous retenu de la journée 1

2-Le Budget des collectivités territoriales

☞ Exercice de groupe : Trouver la définition du Budget de la commune

☞ Exercice de groupe : Définir les dépenses et les recettes

Vidéo

Pause prévue



3-L'organisation et le Fonctionnement du Département

4-L'organisation et le Fonctionnement de la Région

5-L'Intercommunalité

☞ Exercice de groupe : Qu'est ce qu'une intercommunalité?

☞ Débat : Et vous l'interco vous en pensez quoi?

Bilan des 2 journées

Formatrice: Patricia LAINÉ

Le budget illustré

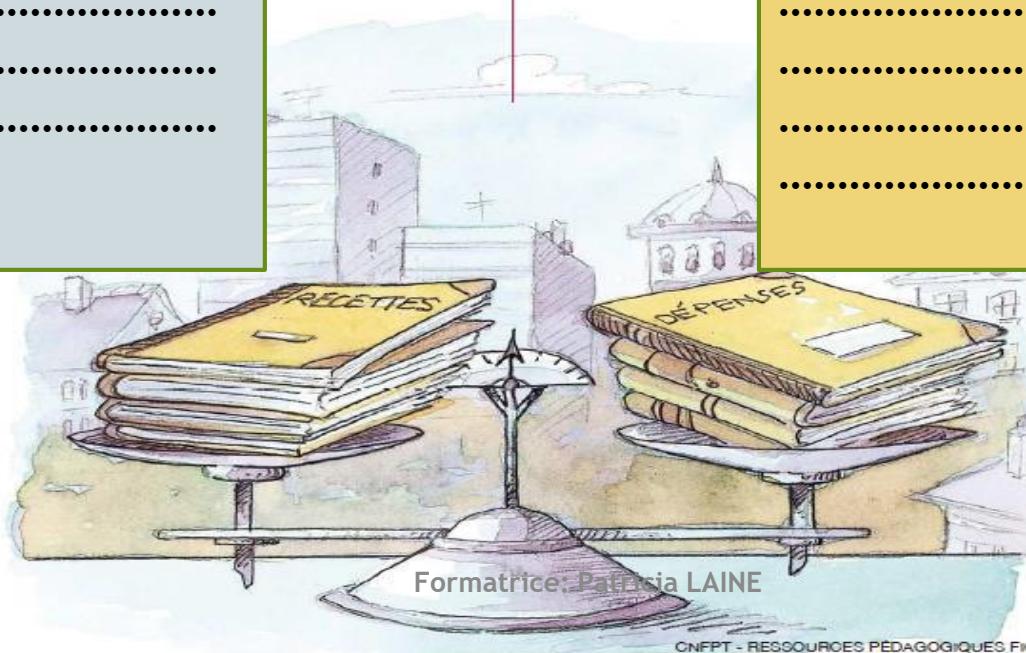
Exercice: 1) trouvez une définition du Budget de la commune

**2) Lister les Recettes de la Commune
(d'où proviennent les Recettes)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**3) Lister les Dépenses de la Commune
(que paie la commune)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Formatrice: Patricia LAINÉ

Le budget: compétence majeure

Définition: un budget équilibré et sincère traduit en terme financier les orientations politiques, il prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour 1 année civile

Les documents budgétaires

- 1) **Budget Prévisionnel (BP):** Voté en équilibre avant le 15 avril de l'année n, par l'assemblée délibérante (30 avril l'année des élections)
- 2) Budget supplémentaires et décisions modificatives (D M) votés en cours d'année
- 3) **Compte Administratif (C A)** voté avant le 30 juin de l'année n +1 par le Conseil Municipal en même temps que le **Compte de Gestion** du comptable, ces 2 comptes deviennent maintenant le **Compte Financier Unique (CFU)**

Principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable:

L'ordonnateur: l'organe exécutif il donne l'ordre de payer les dépenses et d'encaisser les recettes

Le comptable (Trésorier payeur: agent de l'Etat)

Les principes budgétaires (récapitulatif)

Principe de l'annualité
Voté pour l'année civile

Principe de l'universalité
toutes les dépenses et les recettes doivent apparaître dans le budget

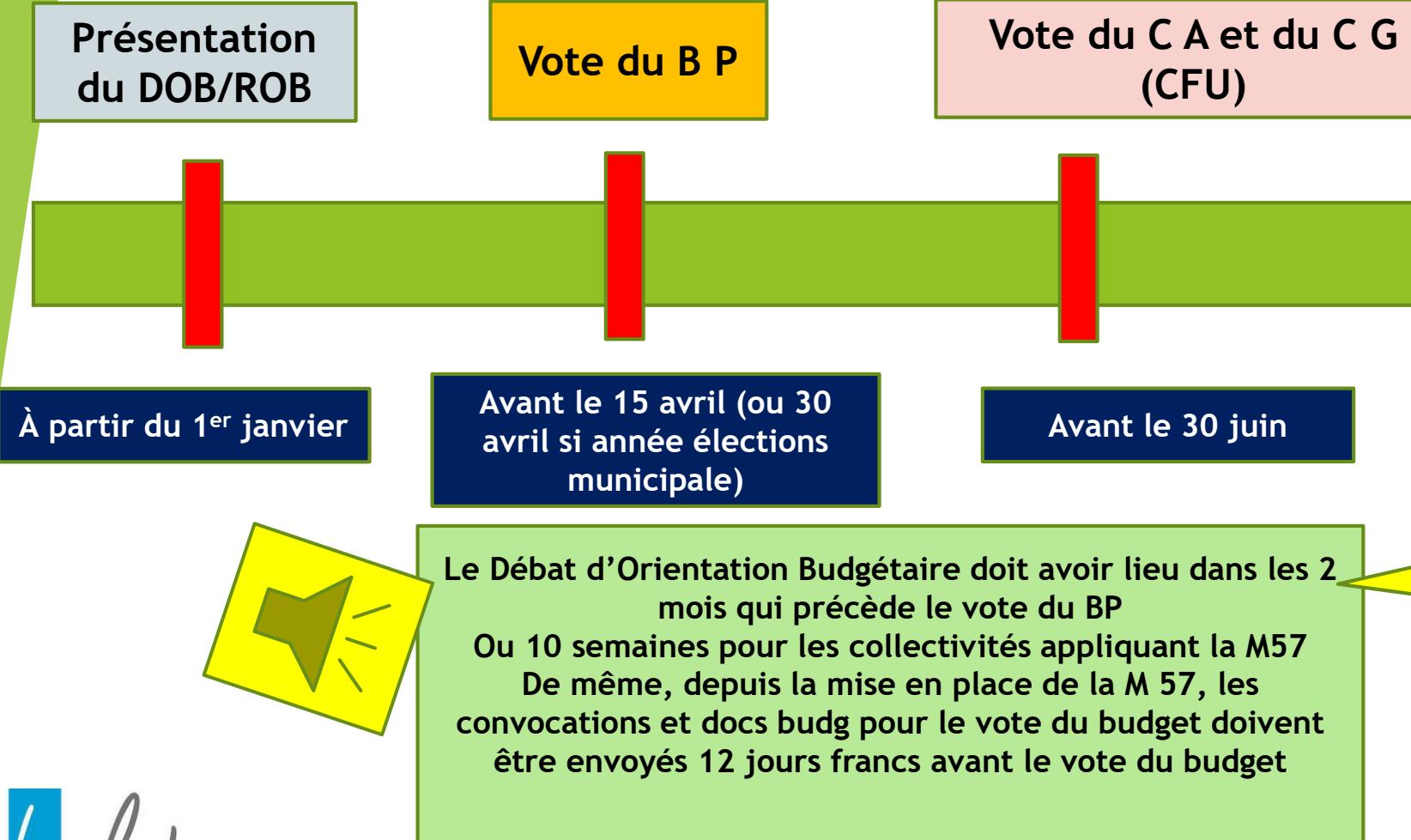


Principe de l'équilibre
Montant des recettes égal au montant des dépenses

Principe de sincérité
Les recettes non surestimées et les dépenses non sous-estimées

Principe de spécialité
Les crédits sont regroupés sous une nomenclature qui permet de bien identifier les crédits votés

Le calendrier budgétaire (récapitulatif)



Les principales dépenses des communes

Les dépenses d'investissement (tout ce qui est durable + de 3 ans et/ou qui a une incidence sur les patrimoines):

- construction de bâtiments, achat de terrains
- parc automobile, matériel informatique
- remboursement de la dette (Capital)



Les dépenses de fonctionnement (ce qui permet aux services de fonctionner)

- les frais de personnel (salaires)
- Prestations aux usagers (restauration scolaire)
- les charges courantes: fournitures, carburant, électricité, petit matériel...
- l'entretien de la voirie, des bâtiments
- remboursement des intérêts de la dette



Les principales recettes des communes

Les recettes d'investissement

- Les emprunts
- Le FCTVA (reversement d'une partie de la TVA)
- Les subventions
- L'autofinancement (l'épargne)



Les recette de fonctionnement

- La fiscalité locale
- Les diverses taxes (ex: taxe d'aménagement)
- Les dotations (ex: DGF)
- Les revenus des services publics payants
- Les revenus du domaine...

Le contrôle budgétaire des collectivités et de leurs Etablissements publics

Le 1^{er} contrôle est effectué par les services préfectoraux

Mais également:



Cour des comptes

Les actes budgétaires sont soumis à un contrôle spécifique par les chambres régionales des comptes (CRC) dans 4 cas :

- quand le budget n'est pas adopté le 15 avril ;
- quand le budget n'est pas voté en équilibre réel ;
- lorsqu'il existe un déficit de l'arrêté des comptes ;
- en cas d'omission ou d'insuffisance de crédits correspondant à des dépenses obligatoires

Après avoir bien compris comment fonctionne une commune

Toutes les collectivités et leurs établissements public fonctionnent de la même manière

- 1) Des autorités élues (SUD ou SUI)
- 2) Un organe délibérant
- 3) Un organe exécutif
- 4) Un budget voté dans les mêmes conditions
- 5) etc



L'organisation et le fonctionnement du Département



- ☛ Les citoyens élisent les conseillers départementaux pour un mandat de 6 ans (au SUD)
- ☛ Ce sont les élections cantonales
- ☛ La Loi de 2013 : pour les élections Cantonales on vote pour un binôme homme/femme

L'organe délibérant

Le conseil départemental

- élit le Président et les Vices Présidents
- Vote le budget
- Crée et organise les services
- Crée, transforme, supprime les emplois
- Délibère sur tout ce qui relève de ses compétences

En Charente, le Président est

L'organe exécutif

Le Président

- Exécute les délibérations
- Exécute le budget (ordonne les dépenses et les recettes)
- Est le chef du personnel

L'organisation et le fonctionnement de la région



Les citoyens élisent les conseillers régionaux pour un mandat de 6 ans (élections au SUD)

L'organe délibérant

Le conseil Régional
-élit le Président et les Vices Présidents
-Vote le budget
-Crée et organise les services
-Crée, transforme, supprime les emplois
-Délibère sur tout ce qui relève de ses compétences

L'organe exécutif

Le Président

- Exécute les délibérations
- Exécute le budget (ordonne les dépenses et les recettes)
- Est le chef du personnel

En Nouvelle Aquitaine, le Président est M Alain ROUSSET

+ 1 organe consultatif (ne donne que des avis)

Le CESER(Conseil Economique Social Environnemental Régional)

Le nombre de personnes qui siègent est variable en fonction de la taille de la Région. (180 pour la Nouvelle Aquitaine)
35% sont des représentants des professions libérales ou indépendantes
35% sont des représentants du personnel (Syndicat)
25% sont des représentants qui concourent à la vie de la Région (CAF, CPAM, MASA,...)
5% sont des personnalités nommées par arrêté du 1^{er} ministre

Exemple d'un Etablissement Public (CCAS/ EHPAD)



Des autorités désignées par le conseil compétent

L'organe délibérant

Le conseil d'Administration

- Vote le budget
- Crée et organise les services
- Crée, transforme, supprime les emplois
- Délibère sur tout ce qui relève de ses compétences

L'organe exécutif

Le Président

- Exécute les délibérations
- Exécute le budget (ordonne les dépenses et les recettes)
- Est le chef du personnel

Qu'est ce que l'intercommunalité?

Exercice: 1) cherchez une définition de l'intercommunalité

À quoi ça sert?



**2) Quels sont les formes d'intercommunalité que vous connaissez?
(lister...)**

.....
.....
.....
....



Qu'est ce que l'intercommunalité?

L'intercommunalité est un regroupement de communes qui s'associent,
Volontairement ou Constraint par la législation, afin d'intervenir ensemble sur le territoire intercommunal.

comprendre l'intercommunalité: https://www.youtube.com/watch?v=bmsWd_UtwcM

Ces rapprochements sont la conséquence de l'organisation spécifique du territoire français (trop de petites communes)
Oblige à coopérer ensemble pour répondre aux nombreuses compétences



De nombreuses formes de coopération existent déjà entre les communes depuis la fin du 19^{ème} siècle (ex: les syndicats d'adduction d'eau)

Généralement les syndicats intercommunaux s'occupent de



PRIMAIRES
LUDIQUE ACTIVITÉS
JEUX SÉCURITÉ
ANIMATION ÉQUILIBRÉ
DÉCOUVERTE GOÛTER
ENFANT REPAS
LIBERTÉ CURIOSITÉ
MERCREDI ETME GARDE
ACCUEIL
COLLECTIVE LOISIRS
EVEIL FAMILLE



LES DIFFÉRENTES FORMES DE COOPÉRATION

Il existe deux catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- ▶ • les syndicats intercommunaux sans fiscalité propre (intercommunalité de gestion) :
 - à vocation unique (SIVU), ou à vocation multiple (SIVOM).
- ▶ • les EPCI à fiscalité propre (intercommunalité de projets) :
 - communautés de communes (moins de 50 000 habitants)
 - communautés d'agglomération (plus de 50 000 habitants)
 - communautés urbaines (au moins 250 000 habitants)
 - métropoles (plus de 400 000 habitants)



Evolution de l'intercommunalité

En 1972, on autorise les CDC (Communauté de Communes) mais on ne dissout pas les SIVU ou les SIVOM.

En fonction de la taille on a :

Des Communautés de Communes
➤ Inférieur à 50 000h

Des Communautés d'Agglo
➤ Entre 50 000 H et 250 000 H

Des Communautés Urbaines
➤ Entre 250 000 H et 400 000h

Des Métropoles
➤ > 400 000 H

Bordeaux est passé Métropole. GrandAngoulême est passé à 38 communes en 2017 mais est resté une communauté d'agglomération

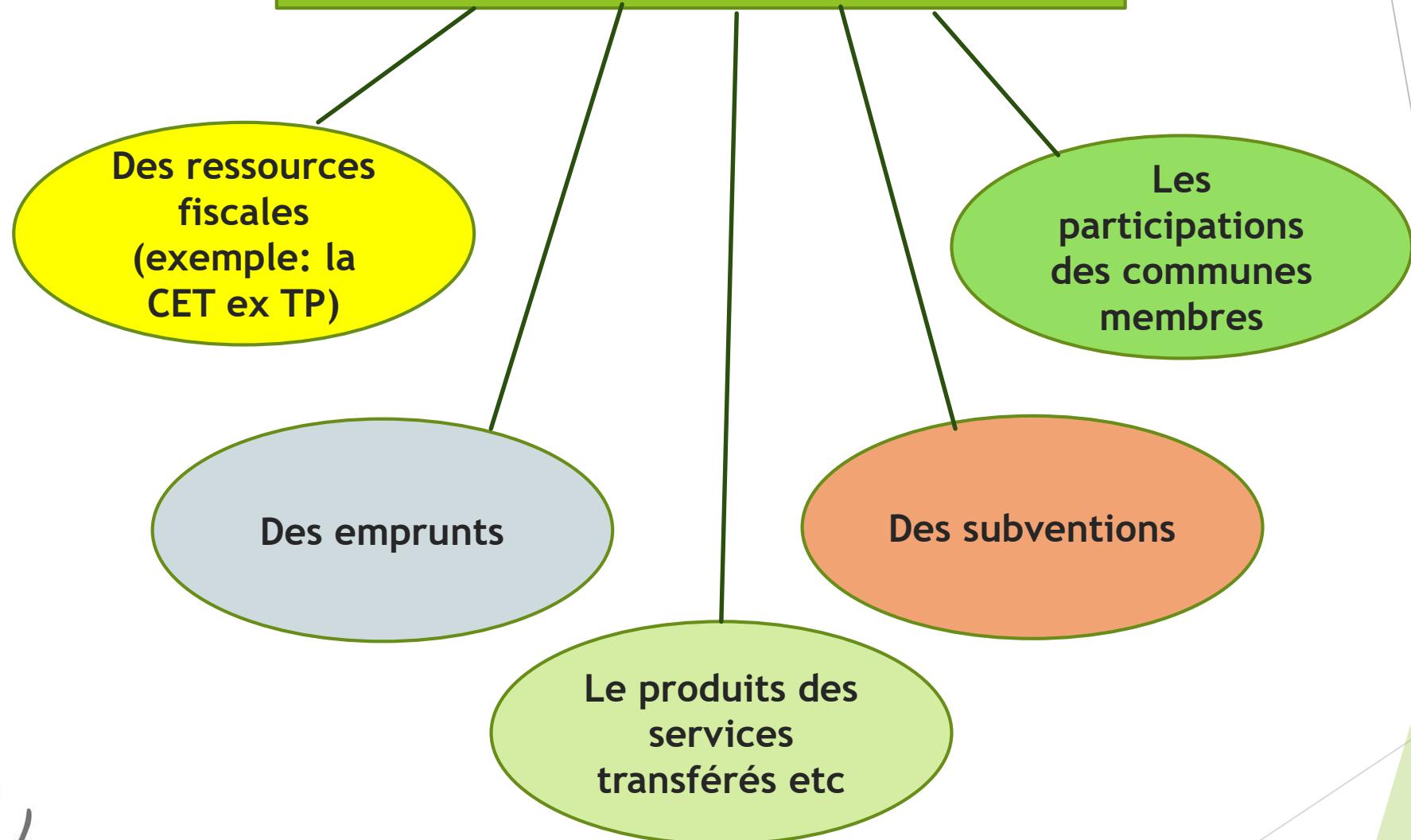
Les syndicats, (SIVU, SVOM), les CdC, les CA, les CU, les métropoles sont des **Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)**



Les compétences des intercommunalités

Type de structure	Qui en fait partie?	Pour quoi faire? Les compétences
Syndicats de communes (SIVU, SIVOM)	Les communes qui le désirent (au moins 2)	Les compétences sont décidées librement (1 ou +)
Communautés de communes < à 50000 Habitants	Milieu rural ou semi urbain Le préfet arrête le périmètre	2 compétences obligatoires: aménagement de l'espace et développement économique Choix de 3 compétences optionnelles parmi 6: Logement, voirie, environnement, équipements sportifs et culturels, action sociale, assainissement
Communautés d'agglomération Entre 50000 et 250 000 Hab.	Milieu urbain Le préfet arrête le périmètre	4 compétences obligatoires: aménagement de l'espace, développement économique, l'habitat, la politique de la ville Choix de 3 compétences optionnelles parmi 6: Eau, assainissement, déchets, voirie, équipements sportifs et culturels, action sociale,
Communautés urbaines Entre 250 000 et 400 000 Hab.	Le préfet arrête le périmètre	Groupe de compétences obligatoires: Développement économique, aménagement de l'espace communautaire, contribution à la transition énergétique
Métropoles + de 400 000 Hab.	Le préfet arrête le périmètre	Groupe de compétences obligatoire + à compter de 2017 la voirie départementale

Les ressources des EPCI



L'organisation et le fonctionnement d'un EPCI



Les élections (mandat: 6 ans)

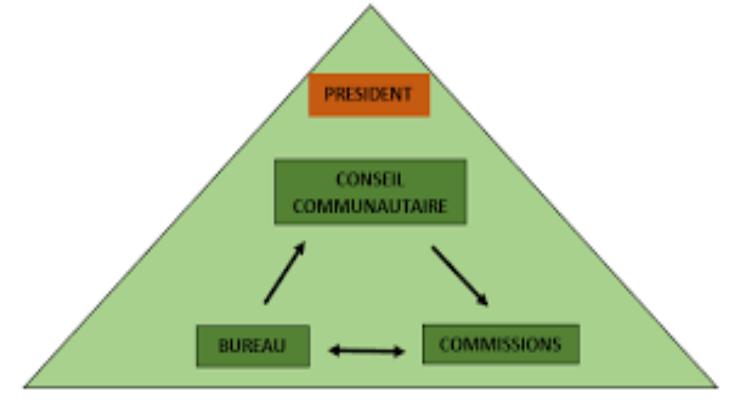
- ☞ Les citoyens dans les communes de + de 1000 hab. vont élire au SUD leurs conseillers communautaires en même temps que les élections municipales (**scrutin jumelé**)
- ☞ Dans les communes de - de 1000 hab., les conseillers communautaires sont désignés par le conseil municipal



L'organe délibérant

Le conseil communautaire

- élit le Président et les Vices Présidents
- Vote le budget
- Crée et organise les services
- Crée, transforme, supprime les emplois



L'organe exécutif

Le Président

- Exécute les délibérations
- Exécute le budget (ordonne les dépenses)
- Est le chef du personnel

L'intercommunalité : qu'en pensez-vous ?

Consigne : Voici une série d'idées reçues concernant l'intercommunalité : qu'en pensez-vous ?

**Et vous qu'en pensez vous?
Argumentez vos réponses**



Quelques mots sur la réforme en cours (loi NOTRe) de 2015

la "loi portant nouvelle organisation territoriale de la République".

Le but: réorganiser et clarifier les compétences des différentes collectivités territoriales du pays, en somme de simplifier le fameux millefeuille territorial qui complique grandement la compréhension du citoyen concernant le fonctionnement des institutions du pays.

Elle a enfin largement renforcé les pouvoirs des intercommunalités, plus une communauté est large, plus elle est puissante. Les "interco" ont ainsi récupéré des compétences des communes tels que la collecte des déchets, la promotion touristique, l'accueil des gens du voyage et dans quelques années la gestion et l'assainissement des eaux.



Souvent les maires ont l'impression d'être dépossédés de leurs prérogatives

Ça a entraîné des communautés XXL, avec une cinquantaine, parfois une centaine de communes. Et quand on se retrouve avec une assemblée intercommunale avec 200, 300 délégués, c'est ingérable,

Emmanuel Macron s'était dit en 2018, dit "prêt à rouvrir [la loi NOTRe](#)" sur la nouvelle organisation territoriale pour "améliorer ce qui dans cette loi ne fonctionne pas", lors de l'ouverture d'un grand débat national

Mais les aléas des dernières années (gilets jaune, crise sanitaires, conflit Russie/Ukraine, crise économique, crise énergétique etc) semble avoir éloigner la mise en place de ce débat

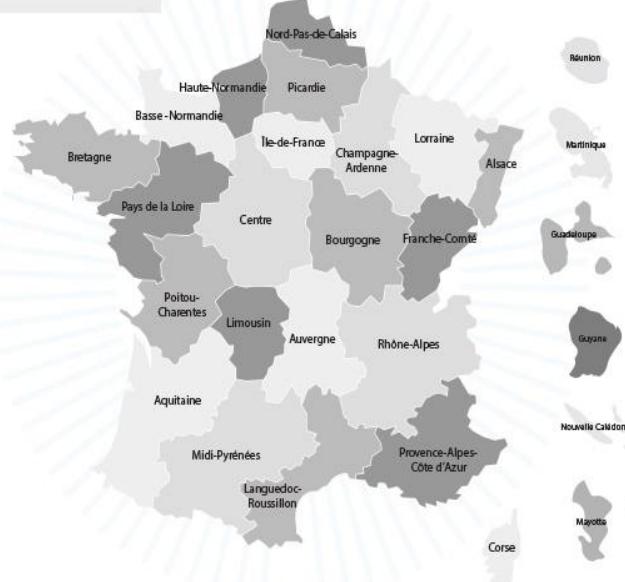


A ce jour Fusion des régions

Le nouveau découpage des régions, dont le nombre est porté de 22 à 13 leurs limites territoriales entre en vigueur le 31 décembre 2015 (article 1).

AVANT

LA CARTE AVEC
22 RÉGIONS
EN FRANCE
MÉTROPOLITaine



APRÈS

LA CARTE AVEC
13 RÉGIONS
EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE



Et en Charente?

COMMUNES NOUVELLES

18 communes nouvelles: (quelques exemples)

Coteaux-du-Blanzacais (1049 h) issu du regroupement de: Blanzac-Porcheresse Cressac-Saint-Genis, Saint-Léger,

Rouillac (2984 h) issue du regroupement de: Gourville, Plaizac, Rouillac et Sonneville.

Moulins-sur-Tardoire (776 h) issu du regroupement de: Rancogne et Vilhonneur

Terres-de-Haute-Charente (3982 h) issu du regroupement de Genouillac, Mazières, la Péruse, Roumazières-Loubert et Suris.

La Rochefoucauld-en-Angoumois (4003 h) issu du regroupement de la Rochefoucauld et Saint-Projet-Saint-Constant.

Val-des-Vignes(1418 h) issu du regroupement de Auberville, Jurignac , Mainfonds et Péreuil.

Et en Charente?

De 20 à 9 EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017: 2 communautés d'agglo et 7 CdC

- Communauté d'agglomération de Grand-Cognac : ex CdC Jarnac, Châteauneuf, Grande Champagne et Grand Cognac,
- Communauté d'agglomération du GrandAngoulême : ex CdC de Braconne et Charente, de la Vallée de l'Echelle, de Charente Boëme Charraud
- CdC de Charente-Limousine
- CdC de la Rochefoucauld - Porte du Périgord
- CdC de Lavalette-Tude-Dronne
- CdC de Cœur de Charente
- CdC du Rouillacais,
- CdC du Val de Charente
- CdC des 4B Sud-Charente



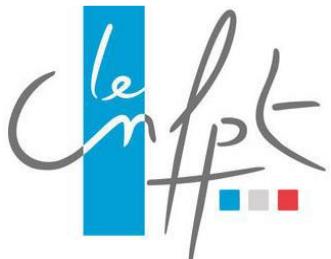
Formatrice: Patricia LAINE

patricia.laine@wanadoo.fr

Fin de la FIC 1

Il vous reste encore la séquence 2 sur
le statut de la FPT ,
et la séquence 3 sur le Droit à la
Formation

**Je vous souhaite
une belle carrière
dans la FPT**



Préparatrice: Patricia LAINÉ



**Merci
pour votre attention,
avez-vous
des questions?**

KeepCalmAndPosters.com